

NOUS CONTACTER

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE CBT COMMEREUC ASSUR LOISIRS

GROUPE EAT

99 RUE LEMERCIER

75017 PARIS

☎ 01 46 27 15 01

@ contact@commereuc.fr

N° ORIAS 07 008 294

orias.fr

VOTRE CONTACT SINISTRE

☎ 01 46 27 15 01



Assurance et Banque

M BOUCHY MAXIME
15 CHEMIN DE GOUAIX
GREGY SUR YERRE
77166 EVRY GREGY SUR YERRE

LE 17 MARS 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

Camping car

0000011274590004

À effet du **08/07/2024**

Votre immatriculation

GY-163-CB

MÉMO VÉHICULE ASSURÉ de votre FIAT CHAUSSON



Cher Monsieur BOUCHY,

À compter du 1er avril 2024, la réglementation évolue et la carte verte disparaît. Vous trouverez ci-dessous un nouveau document contenant des informations importantes sur votre contrat. **Il est valable pendant toute la durée de votre assurance camping car.**

Gardez-le bien à portée de main en version papier ou sur votre smartphone lorsque vous prenez votre véhicule. Il peut vous être utile, par exemple, en cas de panne ou d'accident.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation
Votre Courtier d'assurance

Bon à savoir

Si vous souhaitez circuler avec votre véhicule dans certains pays étrangers hors Union européenne (comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie, etc.) la carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée International Motor Insurance Card (IMIC), vous sera demandée aux frontières. Vous pouvez retrouver la liste complète des pays sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html.

ID0892-250317



Votre « Mémo véhicule assuré »

délivré le 8 juillet 2024 - à conserver pendant toute la durée de votre contrat



Informations importantes

Tout véhicule doit être assuré.
Ce document constitue une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la date de prise d'effet du contrat. Passé ce délai, ce document pourra toujours vous servir en cas de besoin. Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur fva-assurance.fr ou en appelant le 01 83 64 32 22.
Si vous vous déplacez avec votre véhicule dans l'un des pays listés sur axa.fr/assurance-auto/rouler-a-etranger.html, il est nécessaire d'obtenir une carte de circulation internationale, à demander à votre interlocuteur habituel.



Votre contrat

N° de contrat : 0000011274590004

Date d'effet : 8 juillet 2024

Assureur : AXA France IARD (F943)

Adresse : 313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex

Souscripteur : M BOUCHY MAXIME

Adresse : 15 Chemin De Gouaix Gregy
Sur Yerre
77166 EVRY GREGY SUR YERRE



Votre véhicule

Marque : FIAT

Modèle : CHAUSSON

Immatriculation : GY-163-CB

À noter : les remorques inférieures ou égales à 750 kg, tractées par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.

AXA France IARD S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - **Juridica** - S.A. au capital de 14 627 854,68 € - RCS Versailles 572 079 150 - TVA intracommunautaire n° FR 69 572 079 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou - 78160 Marly-le-Roi - **AXA Assistance France Assurances** - S.A. au capital de 51 429 430,40 € - RCS Nanterre 451 392 724 - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 8-10 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

Vos contacts en cas de problème

En cas d'accident

Assistance

Dépannage et remorquage
de votre véhicule .
Assistance médicale et rapatriement.

01 55 92 26 92

Déclarez votre accident

en contactant votre courtier.

En cas de panne

Assistance de votre véhicule
24 h/24 et 7 j/7 .

01 55 92 26 92

Pour un bris de glace

Demandez votre prise en charge au

09 70 82 00 18